
FORMATION SUR LA NORME ISO 14001 VERSION 2015

SYSTÈMES DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL
Exigences et lignes directrices pour son utilisation

ENVIRONMENTAL MANAGEMENT SYSTEMS

LE SOMMAIRE

En bleu l'ISO 14001:2015

En noir l'ISO 9001:2015

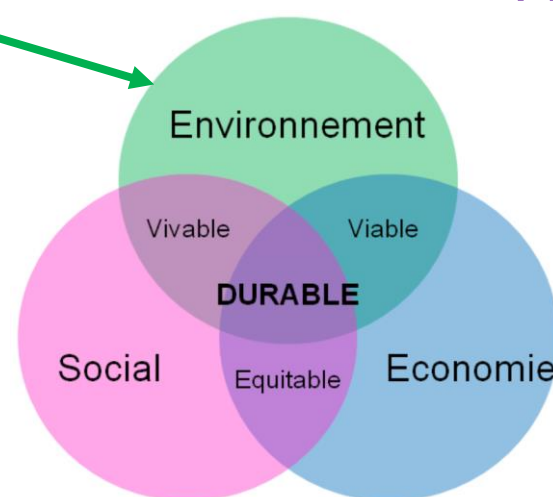
- ▶ Chapitre 1 – **Domaine d'application**
- ▶ Chapitre 2 - **Références normatives**
- ▶ Chapitre 3 – **Termes et définitions**
- ▶ Chapitre 4 – **Contexte de l'organisme**
- ▶ Chapitre 5 – **Leadership** vs Responsabilité de la direction
- ▶ Chapitre 6 – **Planification** vs Planification du système de management de la qualité
- ▶ Chapitre 7 – **Support**
- ▶ Chapitre 8 – **Réalisation des activités opérationnelles**
- ▶ Chapitre 9 – **Evaluation des performances**
- ▶ Chapitre 10 - **Amélioration**

DOMAINE D'APPLICATION

CHAPITRE 1 DE LA NORME

DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme internationale spécifie les exigences relatives à un système de management environnemental pouvant être utilisé par un organisme pour améliorer sa performance environnementale. La présente Norme internationale est destinée à être utilisée par les organismes souhaitant gérer leurs responsabilités environnementales d'une manière systématique qui contribue au pilier environnemental du développement durable.



DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme internationale permet d'aider un organisme à obtenir les résultats escomptés de son système de management environnemental, lesquels constituent une valeur ajoutée pour l'environnement, pour l'organisme lui-même et pour les parties intéressées. En cohérence avec la politique environnementale de l'organisme, les résultats escomptés d'un système de management environnemental incluent:

- l'amélioration de la performance environnementale;
- le respect des obligations de conformité;
- la réalisation des objectifs environnementaux.



REFERENCES NORMATIVES



CHAPITRE 2 DE LA NORME

REFERENCES NORMATIVES

Il n'existe aucune référence normative

TERMES ET DEFINITIONS

CHAPITRE 3 DE LA NORME

TERMES ET DEFINITIONS

3.1 Termes relatifs à l'organisme et au leadership

3.1.1 système de management : ensemble d'éléments corrélés ou en interaction d'un organisme (3.1.4), utilisés pour établir des politiques, des objectifs (3.2.5) et des processus (3.3.5) de façon à atteindre lesdits objectifs

Note 1 à l'article: Un système de management peut traiter d'un seul ou de plusieurs domaines (par exemple, qualité, environnement, santé et sécurité au travail, énergie, management financier).

Note 2 à l'article: Les éléments du système comprennent la structure, les rôles et responsabilités

TERMES ET DEFINITIONS

Note 3 à l'article : Le domaine d'application d'un système de management peut comprendre l'ensemble de l'organisme, des fonctions ou des sections spécifiques et identifiées de l'organisme ou une ou plusieurs fonctions dans un groupe d'organisme.

3.1.2 système de management environnemental : composante du système de management (3.1.1) utilisée pour gérer les aspects environnementaux (3.2.2), satisfaire aux obligations de conformité (3.2.9) et traiter les risques et opportunités (3.2.11)

3.1.3 politique environnementale : intentions et orientation d'un organisme (3.1.4) en matière de performance environnementale (3.4.11), telles qu'elles sont officiellement formulées par sa direction (3.1.5)

TERMES ET DEFINITIONS

3.1.4 organisme : personne ou groupe de personnes ayant un rôle avec les responsabilités, l'autorité et les relations lui permettant d'atteindre ses objectifs (3.2.5)

Note I à l'article: Le concept d'organisme englobe sans s'y limiter, les travailleurs indépendants, les compagnies, les sociétés, les firmes, les entreprises, les administrations, les partenariats, les organisations caritatives ou les institutions, ou bien une partie ou une combinaison des entités précédentes, à responsabilité limitée ou ayant un autre statut, de droit public ou privé.

TERMES ET DEFINITIONS

3.1.5 direction : personne ou groupe de personnes qui oriente et dirige un organisme (3.1.4) au plus haut niveau.

Note 1 à l'article: La direction a le pouvoir de déléguer son autorité et de fournir des ressources au sein de l'organisme.

Note 2 à l'article: Si le domaine d'application du système de management (3.1.1) ne couvre qu'une partie de l'organisme, alors la direction s'adresse à ceux qui orientent et dirigent cette partie de l'organisme.

TERMES ET DEFINITIONS

3.1.6 partie intéressée : personne ou organisme (3.1.4) qui peut soit influencer sur une décision ou une activité, soit être influencée par une décision ou une activité.

Exemples : Clients, collectivités, fournisseurs, régulateurs, organismes non gouvernementaux, investisseurs et employés., s'estimer influencée par une décision ou une activité

Note I à l'article: « S'estimer influencée » signifie que le point de vue a été porté à la connaissance de l'organisme.

TERMES ET DEFINITIONS

3.2 Termes relatifs à la planification

3.2.1 environnement : milieu dans lequel un organisme (3.1.4) fonctionne, incluant l'air, l'eau, le sol, les ressources naturelles, la flore, la faune, les êtres humains et leurs interrelations.

Note 1 à l'article: Le milieu peut s'étendre de l'intérieur de l'organisme au système local, régional et mondial.

Note 2 à l'article: Le milieu peut être décrit en termes de biodiversité, d'écosystèmes, de climat ou autres caractéristiques.

TERMES ET DEFINITIONS

3.2.2 aspect environnemental : élément des activités, produits ou services d'un organisme (3.1.4) interagissant ou susceptible d'interactions avec l'environnement (3.2.1)

Note 1 à l'article : Un aspect environnemental peut causer un ou plusieurs impacts environnementaux (3.2.4). Un aspect environnemental significatif est un aspect environnemental qui a ou peut avoir un ou plusieurs impacts environnementaux significatifs.

Note 2 à l'article: Les aspects environnementaux significatifs sont déterminés par l'organisme en utilisant un ou plusieurs critères.

TERMES ET DEFINITIONS

3.2.3 condition environnementale : état ou caractéristique de l'environnement (3.2.1) tel que déterminé à un moment donné.

3.2.4 impact environnemental : modification de l'environnement (3.2.1), négative ou bénéfique, résultant totalement ou partiellement des aspects environnementaux (3.2.2) d'un organisme (3.1.4)

TERMES ET DEFINITIONS

3.2.5 **objectif** : résultat à atteindre

Note 1 à l'article: Un objectif peut être stratégique, tactique ou opérationnel.

Note 2 à l'article: Les objectifs peuvent se rapporter à différents domaines (tels que finance, santé, sécurité, et environnement) et peuvent s'appliquer à divers niveaux [au niveau stratégique, à un niveau concernant l'organisme dans son ensemble ou afférant à un projet, un produit ou un processus (3.3.5), par exemple].

Note 3 à l'article: Un objectif peut être exprimé de différentes manières, par exemple par un résultat escompté, un besoin, un critère opérationnel, en tant qu'objectif environnemental (3.2.6), ou par l'utilisation d'autres termes ayant la même signification (par exemple finalité, but ou cible).

TERMES ET DEFINITIONS

3.2.6 objectif environnemental : objectif (3.2.5) fixé par l'organisme (3.1.4) en cohérence avec sa politique environnementale (3.1.3)

3.2.7 prévention de la pollution : utilisation de processus (3.3.5), pratiques, techniques, matériaux, produits, services ou énergie pour éviter, réduire ou maîtriser (séparément ou par combinaison) la création, l'émission ou le rejet de tout type de polluant ou déchet, afin de réduire les impacts environnementaux (3.2.4) négatifs.

Note 1 à l'article: La prévention de la pollution peut inclure la réduction ou l'élimination à la source; les modifications de processus, produits ou services; l'utilisation efficace des ressources; la substitution de matériaux et d'énergie; la réutilisation; la récupération; le recyclage; la réhabilitation; ou le traitement.

TERMES ET DEFINITIONS

3.2.8 exigence : besoin ou attente formulé, généralement implicite ou obligatoire

Note 1 à l'article: « Généralement implicite » signifie qu'il est habituel ou courant, pour l'organisme (3.1.4) et les parties intéressées (3.1.6), que le besoin ou l'attente en question soit implicite.

Note 2 à l'article: Une exigence spécifiée est une exigence formulée, par exemple une information documentée (3.3.2).

Note 3 à l'article: Les exigences autres que les exigences légales deviennent obligatoires dès lors que l'organisme décide de s'y conformer.

TERMES ET DEFINITIONS

3.2.9 obligations de conformité (terme recommandé)
exigences légales et autres exigences (terme admis) :
exigences légales (3.2.8) auxquelles un organisme (3.1.4) doit se conformer et autres exigences auxquelles un organisme doit ou choisit de se conformer.

Note 1 à l'article: Les obligations de conformité sont liées au système de management environnemental (3.1.2).

Note 2 à l'article: Les obligations de conformité peuvent provenir d'exigences obligatoires, telles que la législation et la réglementation applicables, ou d'engagements volontaires tels que des normes organisationnelles et sectorielles, des relations contractuelles, des codes de conduite ainsi que des accords passés avec des communautés ou des organisations non gouvernementales.

TERMES ET DEFINITIONS

3.2.10 **risque** : effet de l'incertitude

Note 1 à l'article: Un effet est un écart, positif ou négatif, par rapport à une attente.

Note 2 à l'article: L'incertitude est l'état, même partiel, de manque d'information qui entrave la compréhension ou la connaissance d'un événement, de ses conséquences ou de sa vraisemblance.

Note 3 à l'article: Un risque est souvent caractérisé par référence à des « événements » potentiels (tels que définis dans le Guide ISO 73:2009, 3.5.1.3) et à des « conséquences » également potentielles (telles que définies dans le Guide ISO 73:2009, 3.6.1.3), ou par référence à une combinaison des deux.

Note 4 à l'article: Un risque est souvent exprimé en termes de combinaison des conséquences d'un événement (y compris des changements de circonstances) et de la « vraisemblance » de son occurrence (telle que définie dans le Guide ISO 73:2009, 3.6.1.1).

TERMES ET DEFINITIONS

3.2.11 risques et opportunités : effets négatifs potentiels (menaces) et effets bénéfiques potentiels (opportunités)

3.3 Termes relatifs au support et à la réalisation des activités opérationnelles

3.3.1 compétence : aptitude à mettre en pratique des connaissances et des savoir-faire pour obtenir les résultats escomptés

TERMES ET DEFINITIONS

3.3.2 information documentée : information devant être maîtrisée et tenue à jour par un organisme (3.1.4) ainsi que le support sur lequel elle figure.

Note 1 à l'article: Les informations documentées peuvent se présenter sous n'importe quel format et sur tous supports et peuvent provenir de toute source.

Note 2 à l'article: Les informations documentées peuvent se rapporter:

- au système de management environnemental (3.1.2), y compris les processus (3.3.5) connexes;
- aux informations créées en vue du fonctionnement de l'organisme (également appelées documentation);
- aux preuves des résultats obtenus (également appelées enregistrements).

TERMES ET DEFINITIONS

3.3.3 Cycle de vie : phases consécutives et liées d'un système de produits (ou de services), de l'acquisition des matières premières ou de la génération des ressources naturelles à l'élimination finale.

Note 1 à l'article : Les phases du cycle de vie incluent l'acquisition des matières premières, la conception, la production, le transport/la livraison, l'utilisation, le traitement en fin de vie et l'élimination finale.

TERMES ET DEFINITIONS

3.3.4 externaliser : passer un accord selon lequel un organisme (3.1.4) externe assure une partie de la fonction ou met en œuvre une partie du processus (3.3.5) d'un organisme

Note I à l'article: L'organisme externe n'est pas inclus dans le domaine d'application du système de management (3.1.1), contrairement à la fonction ou au processus externalisé qui en font partie intégrante.

TERMES ET DEFINITIONS

3.3.5 processus : ensemble d'activités corrélées ou en interaction qui transforme des éléments d'entrée en éléments de sortie.

Note 1 à l'article: Un processus peut être documenté ou non.

3.4 Termes relatifs à l'évaluation et à l'amélioration des performances

3.4.1 audit : processus (3.3.5) méthodique, indépendant et documenté, permettant d'obtenir des preuves d'audit et de les évaluer de manière objective pour déterminer dans quelle mesure les critères d'audit sont satisfaits

TERMES ET DEFINITIONS

Note 1 à l'article: Un audit interne est réalisé par l'organisme (3.1.4) lui-même ou par une partie externe pour le compte de celui-ci.

Note 2 à l'article: Un audit peut être combiné (s'il associe deux disciplines ou plus).

Note 3 à l'article: L'indépendance peut être démontrée par l'absence de responsabilité dans l'activité auditée ou l'absence de biais et de conflit d'intérêt.

Note 4 à l'article: Les « preuves d'audit » consistent en des enregistrements, des énoncés de faits ou d'autres informations qui sont pertinents pour les critères d'audit et vérifiables; et les « critères d'audit » sont l'ensemble des politiques, procédures ou exigences (3.2.8) servant de référence pour comparer les preuves d'audit, comme défini dans l'ISO 19011:2011, 3.3 et 3.2 respectivement.

TERMES ET DEFINITIONS

3.4.2 conformité : satisfaction d'une exigence (3.2.8)

3.4.3 non-conformité : non-satisfaction d'une exigence (3.2.8)

Note 1 à l'article: La non-conformité se rapporte aux exigences de la présente Norme internationale et aux autres exigences relatives au système de management environnemental (3.1.2) qu'un organisme (3.1.4) établit pour lui-même.

TERMES ET DEFINITIONS

3.4.4 action corrective : action visant à éliminer la cause d'une non-conformité (3.4.3) et à éviter qu'elle ne réapparaisse

Note 1 à l'article: Il peut y avoir plus d'une cause de non-conformité.

3.4.5 amélioration continue : activité récurrente menée pour améliorer les performances (3.4.10)

Note 1 à l'article: L'amélioration des performances concerne l'utilisation du système de management environnemental (3.1.2) afin d'obtenir l'amélioration de la performance environnementale (3.4.11) en cohérence avec la politique environnementale (3.1.3) de l'organisme (3.1.4).

Note 2 à l'article: Il n'est pas nécessaire que l'activité se déroule dans tous les domaines simultanément, ni sans interruption.

TERMES ET DEFINITIONS

3.4.6 efficacité : niveau de réalisation des activités planifiées et d'obtention des résultats escomptés.

3.4.7 indicateur : représentation mesurable de l'état ou du statut des opérations, du management ou des conditions.

3.4.8 surveillance : détermination de l'état d'un système, d'un processus (3.3.5) ou d'une activité.

Note 1 à l'article: Pour déterminer cet état, il peut être nécessaire de vérifier, de superviser ou d'observer d'un point de vue critique.

TERMES ET DEFINITIONS

3.4.9 mesure : processus (3.3.5) visant à déterminer une valeur.

3.4.10 performance : résultat mesurable.

Note 1 à l'article: Les performances peuvent être liées à des résultats quantitatifs ou qualitatifs.

Note 2 à l'article: Les performances peuvent concerner le management d'activités, de processus (3.3.5), de produits (y compris de services), de systèmes ou d'organismes (3.1.4).

TERMES ET DEFINITIONS

3.4.11 performance environnementale : performance (3.4.10) liée au management des aspects environnementaux (3.2.2).

Note 1 à l'article: Pour un système de management environnemental (3.1.2), les résultats peuvent être mesurés par rapport à la politique environnementale (3.1.3) de l'organisme (3.1.4), aux objectifs environnementaux (3.2.6) ou à d'autres critères, au moyen d'indicateurs (3.4.7).

CONTEXTE DE L'ORGANISME (PLAN)

CHAPITRE 4 DE LA NORME

CONTEXTE DE L'ORGANISME

4.1 Compréhension de l'organisme et de son contexte

4.2 Compréhension des besoins et des attentes des parties intéressées

4.3 Détermination du domaine d'application du système de management **environnemental**

4.4 Système de management **environnemental**

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION
(PLAN)
ISO9001:2015

LEADERSHIP
(PLAN)
ISO14001:2015

CHAPITRE 5

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION

- ▶ 5.1 Leadership et engagement vs Responsabilité et engagement de la direction
- ▶ 5.2 Politique environnementale vs Politique qualité
- ▶ 5.3 Rôles, responsabilités et autorités au sein de l'organisme

PLANIFICATION DU SYSTÈME DE
MANAGEMENT DE LA QUALITE
(PLAN)
ISO9001:2015

PLANIFICATION
(PLAN)

CHAPITRE 6

PLANIFICATION DU SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITE

- ▶ 6.1 Actions à mettre en œuvre face aux risques et opportunités
 - ▶ 6.1.1 Généralités
 - ▶ 6.1.2 Aspects environnementaux
 - ▶ 6.1.3 Obligations de conformité
 - ▶ 6.1.4 Planification d'actions

PLANIFICATION DU SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITE

- ▶ 6.2 Objectifs environnementaux et planification des actions pour les atteindre
 - ▶ 6.2.1 Objectifs environnementaux
 - ▶ 6.2.2 Planification des actions pour atteindre les objectifs environnementaux

- ▶ **Il n'y a pas dans la norme ISO14001 de :
6.3 Planification des modifications comme dans
l'ISO9001:2015**




SUPPORT
(PLAN)



CHAPITRE 7

SUPPORT

- ▶ 7.1 Ressources
- ▶ 7.2 Compétences
- ▶ 7.3 Sensibilisation
- ▶ 7.4 Communication
 - ▶ 7.4.1 Généralités
 - ▶ 7.4.2 Communication interne
 - ▶ 7.4.3 Communication externe
- ▶ 7.5 Informations documentées
 - ▶ 7.5.1 Généralités
 - ▶ 7.5.2 Création et mise à jour des informations documentées
 - ▶ 7.5.3 Maîtrise des informations documentées



REALISATION DES ACTIVITES
OPERATIONNELLES
(PLAN et DO)



CHAPITRE 8

REALISATION DES ACTIVITES OPERATIONNELLES

- ▶ 8.1 Planification et maitrise opérationnelles
- ▶ 8.2 Préparation et réponse aux situations d'urgence

- ▶ En remplacement de :
- ▶ 8.2 Détermination des exigences relatives aux produits et services dans l'ISO9001:2015

REALISATION DES ACTIVITES OPERATIONNELLES

- ▶ 8.3 Conception et développement de produits et services
- ▶ Il n'y a pas de 8.3 dans l'ISO 14001

REALISATION DES ACTIVITES OPERATIONNELLES

- ▶ 8.4 Maitrise des produits et services fournis par des prestataires externes

- ▶ Il n'y a pas de 8.4 dans l'ISO 14001

REALISATION DES ACTIVITES OPERATIONNELLES

- ▶ 8.5 Production et prestation de service
- ▶ Il n'y a pas de 8.5 dans l'ISO 14001

REALISATION DES ACTIVITES OPERATIONNELLES

- ▶ 8.6 Libération des produits et services

Il n'y a pas de 8.6 dans l'ISO 14001

REALISATION DES ACTIVITES OPERATIONNELLES

- ▶ 8.7 Maitrise des éléments de sortie de processus, des produits et services non conformes

Il n'y a pas de 8.7 dans l'ISO 14001

EVALUATION DES PERFORMANCES (CHECK)

CHAPITRE 9

EVALULATION DES PERFORMANCES

- ▶ 9.1 Surveillance, mesure, analyse et évaluation
 - ▶ 9.1.1 Généralités
 - ▶ 9.1.2 Evaluation de la conformité

- ▶ 9.2 Audit interne
 - ▶ 9.2.1 Généralités
 - ▶ 9.2.2 Programme d'audit interne

- ▶ 9.3 Revue de direction



AMELIORATION (ACT)



CHAPITRE 10

AMELIORATION

- ▶ 10.1 Généralités
- ▶ 10.2 Non-conformité et actions correctives
- ▶ 10.3 Amélioration continue

MERCI DE VOTRE ATTENTION